



OACI COMMUNIQUÉS

PUBLICATION IMMÉDIATE

PIO 16/99

**«PROMOUVOIR L'AMITIÉ ET LA COMPRÉHENSION DANS LE MONDE»,
THÈME DE L'ÉDITION 1999 DE
LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'AVIATION CIVILE**

Montréal, le 29 novembre 1999 — L'édition 1999 de la Journée internationale de l'aviation civile, qui est célébrée annuellement pour marquer la création de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le 7 décembre 1944, a pour thème la promotion de l'amitié et de la compréhension.

Ce thème est tiré du Préambule à la *Convention relative à l'aviation civile internationale*, signée à Chicago en 1944 et portant création de l'OACI. Le Préambule se lit en partie comme suit:

«Considérant que le développement futur de l'aviation civile internationale peut grandement aider à créer et à préserver entre les nations et les peuples du monde l'amitié et la compréhension (et qu'il est désirable de) promouvoir entre eux la coopération dont dépend la paix du monde (...)

Dans le message qu'il a prononcé à cette occasion, le Président du Conseil, M. Assad Kotaite, a déclaré que la promesse de la Convention de Chicago a été remplie.

«Nous avons fini par nous connaître bien mieux qu'auparavant et il faut espérer qu'ainsi, nous avons acquis une meilleure compréhension et une meilleure appréciation de ce que nous sommes, en tant qu'individus et en tant que membres d'une communauté mondiale.»

«Je suis particulièrement fier du rôle central joué par l'OACI, en aidant les nations du monde à entretenir un réseau de règlements et d'accords internationaux d'une grande solidité malgré son extrême complexité, grâce auquel des vols sûrs et efficaces peuvent être effectués vers n'importe quel pays du monde.»

M. Kotaite s'est également déclaré convaincu que l'esprit de coopération sans parallèle manifesté par la communauté aéronautique internationale dans la riposte au défi du bogue de l'an 2000 sera source d'inspiration pour l'aviation civile au XXI^e siècle.

«Des amitiés se sont forgées et renforcées, des voies de communication stratégiques ont été tracées et le dialogue a fleuri là où le terrain était en friche. Une graine a été plantée. Si nous la laissons grandir sans encombre, nous pourrions littéralement ouvrir la porte à une nouvelle ère d'amitié et de coopération comme le monde n'en a jamais connu.»

Dans son message, le Secrétaire général de l'OACI, M. Renato Cláudio Costa Pereira, a souligné que la sécurité et la sûreté resteront les premières priorités de l'Organisation dans un «nouvel ordre mondial caractérisé par une mondialisation accrue, une sophistication sans précédent des systèmes de l'aviation civile et une croissance soutenue de la demande de voyages aériens.»

C'est pourquoi, a-t-il expliqué, les 185 États contractants de l'OACI ont donné à l'Organisation les ressources et les capacités dont elle a besoin pour continuer à remplir efficacement son rôle d'organisme mondial de réglementation de l'aviation.

M. Costa Pereira a notamment mis en relief le nouveau Programme universel d'audits de la supervision de la sécurité qui permet à l'OACI de procéder à des vérifications obligatoires des capacités de supervision de la sécurité de tous les États contractants et de recommander des plans d'action correctifs appropriés.

«À mon avis, ce mécanisme innovateur sera le catalyseur d'une nouvelle ère de coopération mondiale entre les gouvernements, les compagnies aériennes, les aéroports, les constructeurs et tous les autres partenaires du transport aérien.»

«Le jour viendra où d'autres domaines de l'aviation civile internationale feront l'objet d'efforts concertés pour assurer la cohérence et l'efficacité de l'application de toutes les normes et pratiques recommandées relevant de la Convention.»

M. Costa Pereira a conclu en déclarant que l'OACI est une organisation de plus en plus efficace et productive, «ayant adopté des principes d'entreprise pour la réalisation de nos plans et objectifs, et entrepris des réformes sur les plans des méthodes, de la gestion et de l'administration qui ont déjà porté fruit dans les processus décisionnels.»

L'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile dans le monde. Institution spécialisée des Nations Unies, elle établit les normes et règles internationales nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la régularité du transport aérien, et elle est l'instrument de la coopération entre ses 185 États contractants dans tous les domaines de l'aviation civile.

**Message du Président du Conseil de
l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),
M. Assad Kotaite,
pour la célébration mondiale de la Journée internationale de l'aviation civile
le 7 décembre 1999**

Lorsque je pense au passage de nos sociétés du vingtième au vingt et unième siècle, je suis vivement encouragé par l'extraordinaire potentiel qu'a l'aviation civile internationale de rapprocher les individus aussi bien que les pays.

Cette qualité inhérente de l'aviation avait été exprimée avec éloquence en 1944 déjà, dans le Préambule de la *Convention relative à l'aviation civile internationale*, le document qui a créé l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'OACI.

«Considérant que le développement futur de l'aviation civile internationale peut grandement aider à créer et à préserver entre les nations et les peuples du monde l'amitié et la compréhension (et qu'il est désirable de) promouvoir entre eux la coopération dont dépend la paix du monde (...).»

Le vingtième siècle a-t-il rempli une telle promesse? Je le pense bien. Le transport aérien a permis le rapprochement de milliards d'êtres humains: parents, amis, touristes et tant d'autres personnes oeuvrant dans tous les domaines d'activité humaine. Nous avons fini par nous connaître bien mieux qu'auparavant et il faut espérer qu'ainsi, nous avons acquis une meilleure compréhension et une meilleure appréciation de ce que nous sommes, en tant qu'individus et en tant que membres d'une communauté mondiale.

L'OACI est fière d'avoir joué un rôle central dans une entreprise aussi profondément humaine, en offrant une tribune internationale à ses 185 États contractants en vue d'entretenir un réseau de règlements et d'accords internationaux d'une grande solidité malgré son extrême complexité, grâce auquel des vols sûrs et efficaces peuvent être effectués vers n'importe quel pays du monde.

Je suis particulièrement sensible au pouvoir qu'a l'aviation d'amener des nations aux intérêts antagonistes à s'asseoir autour d'une même table, pour la première fois depuis des décennies dans certains cas, et à discuter de questions mutuellement avantageuses, en dernier ressort dans l'intérêt du reste du monde. L'aviation civile est souvent, à cet égard, le prélude au rétablissement et au renforcement des relations entre les pays.

Qu'en sera-t-il du vingt et unième siècle? Allons-nous maintenir l'élan acquis? J'en suis tout aussi convaincu. La preuve la plus frappante en est la coopération dont font preuve, non pas seulement quelques nations, mais toute la communauté aéronautique mondiale, pour résoudre le problème du passage au nouveau millénaire, c'est-à-dire du bogue de l'an 2000.

– 2 –

Des amitiés se sont forgées, la coopération a été renforcée, des voies de communication stratégiques ont été tracées et le dialogue a fleuri là où le terrain était en friche. Une graine a été plantée. Si nous la laissons grandir sans encombre, nous pourrions littéralement ouvrir la porte à une nouvelle ère d'amitié et de coopération comme le monde n'en a jamais connu.

Que cet esprit nous inspire dans la célébration de la Journée internationale de l'aviation civile!

– FIN –

**Message du Secrétaire général de
l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),
M. Renato Cláudio Costa Pereira,
pour la célébration mondiale de la Journée internationale de l'aviation civile,
le 7 décembre 1999**

Pour l'Organisation de l'aviation civile internationale et pour la communauté aéronautique mondiale, le vingt et unième siècle sera une période extraordinaire d'inspiration et d'enthousiasme!

Alors que l'OACI se prépare à franchir un seuil historique, sa mission restera la même que celle qu'elle a assumée au vingtième siècle, c'est-à-dire promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale. Notre rôle, qui est de formuler et de moderniser les normes et pratiques recommandées (SARP) contenues dans la *Convention relative à l'aviation civile internationale*, reste inchangé.

Par contre, le contexte dans lequel nous serons appelés à réaliser nos objectifs sera radicalement différent; ce sera un nouvel ordre mondial caractérisé par une mondialisation accrue du commerce et de l'économie, une sophistication sans précédent des systèmes de l'aviation civile et une croissance soutenue de la demande de voyages aériens.

La sûreté et la sécurité seront, encore et toujours, les priorités suprêmes. Il n'y a rien de plus précieux qu'une vie humaine; elle transcende toutes les considérations politiques et économiques. Tous les gouvernements et tous les secteurs de l'industrie du transport aérien sont, sans conteste, unanimes sur ce point.

C'est pourquoi les 185 États contractants de l'OACI ont donné à leur Organisation les ressources et les capacités dont elle a besoin pour continuer à remplir efficacement son rôle clé d'organisme mondial de réglementation.

Par exemple, l'OACI du vingt et unième siècle sera capable de déterminer dans quelle mesure les normes et les pratiques recommandées relatives à la sécurité sont appliquées dans le monde, grâce à un mécanisme innovateur: le Programme universel d'audits de la supervision de la sécurité établi le 1^{er} janvier 1999. Pour la première fois, l'OACI aura l'autorisation de procéder à des vérifications obligatoires et régulières des capacités de supervision de la sécurité de chacun de ses 185 États contractants, et de recommander des plans d'action appropriés pour assurer une sécurité aérienne optimale.

À mon avis, ce mécanisme innovateur sera le catalyseur d'une nouvelle ère de coopération mondiale entre les gouvernements, les compagnies aériennes, les aéroports, les constructeurs et tous les autres partenaires du transport aérien. Le jour viendra où d'autres domaines de l'aviation civile internationale feront l'objet d'efforts concertés pour assurer la cohérence et l'efficacité de l'application de toutes les SARP.

À mesure que nous avançons dans cette voie, l'OACI tisse des liens toujours plus étroits avec chacun des secteurs de la communauté aéronautique, afin d'intégrer dans nos activités l'énorme réserve d'expertise et d'expérience dans la conception et l'exploitation des systèmes et des équipements aéronautiques.

Nous sommes une organisation de plus en plus efficace et productive, ayant adopté des principes d'entreprise pour la réalisation de nos plans et objectifs. Nous avons entrepris des réformes sur les plans des méthodes, de la gestion et de l'administration qui ont déjà porté fruit dans les processus décisionnels au sein de l'Organisation.

L'OACI est véritablement prête à relever les défis actuels et futurs, avec une vigueur et une détermination renouvelées, dans l'esprit d'amitié et de compréhension qui marquera la célébration de la Journée internationale de l'aviation civile cette année.